Jacques Duchesne

Prêtre de l'Oratoire

Entré = 1617

Né à Chartres (Eure et Loir), le

Mort à Saintes (Charente Infre), le 12 avril 1650

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir:

Batterel : T. I. p 96 et 364

Ingold : 4 lettres inédites du P. de Condren.

Le P. Jacques Duchesne

Arch. Nles
M.M. 608
p. 24 N 353 = Le P. Jacques Duchesne, natif de Chartres, entra en la Congréga=
=tion l'an 1617 au mois de febvrier et print la robbe le Dimanche de la Passion en la maison de Paris. –

Listes des Assemblées = 1641 Narbonne supérieur. –
1644 La Rochelle. –

Nécrologe = Mort à Saintes le 12 avril 1650. –

Batterel I p. 96 de la 3e Partie

Ingold 4 lettres inédites du P. de Condren. Paris. Sauton 1880 p. 4

Dans une lettre au P. Gibieuf, Condren écrit :

" Ne faites pas assister à la mort soeur Angélique par le P. Du Chesne :
" il ne luy est pas propre en son extrémité ni en la maladie : en santé il la
" peut voir."

Soeur Angélique (1602-1643) était depuis longtemps sous la direction du P. de Condren, qui n'aimait pas le P. Du Chesne.

M.M. 607, 1r catalogue, N 278 =

Jacques du Chesne, prêtre.

Actes Mss. des Assemblées =

Assemblée de 1634, député.

Dagens : Correspondance du Cardinal de Bérulle, Paris, 1937, 3 vol. in 8° =

T. II, lettre 215, p. 34, à Gibieuf, 7 juin 1619 =

Je vous prie de considérer si le P. Bobillon, comme chanoine et âgé, pourrait avoir soin de la maison de Langres. Ce n'est pas tant supériorité en un si petit nombre comme celui qu'on y peut tenir d'ici à un an. En ce cas vous lui pourrez adjoindre le P. Du Chesne que j'aimerais à Langres pour prédicateur et supérieur, et je crains de le laisser longtemps à Clermont, ni comme prédicateur ni autrement.

Lettre 336, page 231, à Gibieuf, 3 août 1621 =

Je crains que le P. Duchesne ne soit nécessaire à Riom, selon ce que vous me mandez, car le lieu est important pour plusieurs sortes de considérations

Lettre 343, p 249, à Gibieuf, 15 oct. 1627 =

Laissez à Nantes le P. Duchesne jusqu'à mon retour. (Il était à Lyon, Bérulle)

Lettre 344, p. 250 à Gibieuf, fin 1621 =

Ne disposez pas, s'il vous plaît, du P. Duchesne sans parler à la Mère Madeleine, pour quelque sujet dont je lui ai écrit qui est dépendant de ce que Dieu disposera de M. le Doyen de Nantes

Lettre 435, p. 392, au P. Duchesne, sup. à Nancy, 22 juillet 1623 =

J'envoie notre frère Marc en Lorraine pour voir son père et sa mère et de là se retirer dans notre maison de Nancy pour 15 jours en attendant qu'il ait trouvé commodité pour s'en aller à Rome à la maison de S. Louis ... vous priant d'avoir particulier soin de ce bon frère, lequel, j'espère, rendra grand service à nos Pères de Rome, comme il a fait ici (Paris) et partout où nous l'avons envoyé.

Lettre 503, p 507 à Gibieuf, 6 oct 1624 = lettre écrite de Rome =

J'ai sous main fait préparer le P. du Chesne pour une des grandes villes de France (pour remplacer le P. Charles Hersent comme prédicateur) sans lui spécifier quelle. Et c'est Orléans, et je lui écrirai par le premier ordinaire de Lorraine .... Envoyez en Lorraine le Père qui était curé à Marines pour y desservir la cure et soutenir la maison en l'absence du P. Duchesne.

T. III, ~~lettre 550, page 70 à Gibieuf, 19 août 1625 d'Angleterre =~~

lettre 545, p. 64 à Mère Madeleine de S. Joseph, 5 août 1625 d'Angleterre =

J'écris au P. N (Duchesne) afin qu'il visite en mon absence les monastères de N. etc

Lettre 552, p. 72 au P. Duchesne, 28 août 1625 d'Angleterre =

L'obligation que j'ai de vaquer à l'assistance des religieuses carmélites de France et l'empêchement que j'ai de le pouvoir faire par moi-même pour le présent, m'a fait jeter les yeux sur vous pour vous prier de partir aussitôt la présente reçue et vous transporter en Gascogne pour y visiter les deux monastères de Bordeaux et celui de Saintes. Je connais dès longtemps la dévotion que vous portez à Ste Thérèse et le zèle qu'elle vous a donné envers son ordre et la communication spirituelle que vous avez eue souvent et en divers lieux avec les principales religieuses d'icelui. C'est pourquoi je vous choisis nonobstant la distance des lieux, car puisque je ne puis faire moi-même cet œuvre, je désire qu'il soit accompli le mieux qu'il soit possible. A la vérité je vous avoue que j'ai un regret sensible de ne le pouvoir faire moi-même, car il me semble qu'en visitant ces bonnes âmes, Dieu daigne me visiter moi-même le premier par sa grâce et ce en leur respect et considération. Je le vous dis pour vous servir de disposition à cette sainte action. Mais puisque

l'empêchement que j'ai pour le présent est manifeste et non pas de moi, mais de Dieu, comme il semble, je dois me conformer à son vouloir et je ne dois pas pourtant manquer à mon devoir. C'est pourquoi je vous supplie de suppléer à mon absence et à mon impuissance et invoquer le bon Ange de cet ordre, de ces monastères et de ces bonnes âmes, afin qu'il vous assiste et dirige en cette fonction sainte.

Lettre 604, p. 187 à Gibieuf, 12 mai 1626 =

On m'a mandé que j'avais omis de signer la lettre pour les Carmélites de Toulouse. Je vous en envoie une autre que je vous prie adresser au P. du Chesne par la voie de la Mère Prieure de Toulouse sans qu'elle sache le contenu de la lettre jusqu'à ce que le P. du Chesne la lui délivre

Lettre 581, p. 124 à Bourgoing à Toulouse, 27 janvier 1626 =

C'est spécialement pour vous prier de faire la visite à Narbonne et à Lectoure ... Je l'ai fait faire à Bordeaux, à Tours, et autres monastères de deçà par le P. Du Chesne.

Lettre 675, p. 306 au P. Duchesne, sup. à Nancy, oct. 1627 =
(Le P. Duchesne avait succédé au P. de S. Michel, fin 1622. Le P. Dorron lui succéda en 1626.)

Je voudrais bien vous écrire d'autre matière que du sujet de la présente qui ne tend qu'à cérémonie et compliment. Mais outre le peu de temps que j'ai, je suis travaillé d'un mal d'yeux que vous savez m'être ordinaire en cette saison. et à peine ai-je pu signer les 3 lettres que je vous envoie pour Son Altesse et M. le Duc François et pour M. le cardinal de Lorraine. Je n'ai pu leur écrire de ma main. Je l'eusse fait volontiers, bien que ce ne soit pas la coutume en la condition nouvelle en laquelle Dieu a voulu nous mettre, et qu'un des commandements qu'on m'a fait soit d'observer parfaitement tout ce qui concerne la grandeur de cette dignité, comme les autres, pour ne la pas abaisser en notre personne sous prétexte de modestie et humilité, ce qui m'oblige à beaucoup de choses que peut-être par mon sens je ne ferais pas.

Je voudrais que Mme la duchesse de Vaudemont lût celle que j'écris à M. le Cardinal son fils et que par ce moyen vous sussiez insensiblement comme cette lettre sera prise; s'il est à Pont à Mousson, vous pouvez la lui mettre entre les mains pour la lui faire tenir. Je loue Dieu de ce que Son Altesse donne à sa Mère le délogement des religieuses de Bar. Je vous prie faire un mémoire de la violence et mauvaise conduite que les Pères Carmes ont apportée en cette affaire. Je vous prie le faire avec modestie et vérité, n'omettant rien, mais aussi n'exagérant rien par intérêt, comme une simple relation que ferait un tiers sur cette affaire. Il sera bon à mon avis que vous en envoyiez une copie au P. Bertin, aussi bien qu'à moi, afin que ce bon Père soit informé au vrai de cette affaire et en puisse parler selon la charge qu'il recevra par deçà.

Lettre 750, p. 436, Isabelle des Anges à Bérulle 9 X. 1628 = La seule carmélite espagnole restée en France, prieure de Limoges.

Le longtemps qu'il y a que je n'ai satisfait aux obligations que j'ai à votre Seigneurie, que nous reconnaissons pour notre père, me donne d'autant plus de peine et me cause plus de difficulté de vous écrire la présente; mais je n'en ai point, et n'en ai jamais eu, et je n'en aurai jamais de rendre à Votre Seigneurie et à la sainte obéissance les devoirs que je dois, comme fille d'obéissance, ainsi que le R. P. Duchesne vous le pourra dire à la lettre duquel je me remets.

En 1640, il prêche le Carême à St Gervais